

LETTRE N°14 AUX PARENTS... ET À TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE JANVIER 2018



Ces lettres n'ont pas pour but d'entrer dans la sphère familiale ou privée, mais ont vocation à vous éclairer, en tant que parents, sur des questions qui touchent à votre enfant (qu'il soit collégien ou lycéen) et qui ont forcément un impact sur son bien-être et son travail scolaire.

Réformes en cours... LES ÉLÈVES ONT LA PAROLE

L'entrée en fonction d'un nouveau ministre de l'Éducation nationale au mois de mai dernier a entraîné, en seulement quelques mois, plusieurs transformations ou annonces de changements pour notre système éducatif. Nous sommes tous concernés.

J'ai voulu savoir ce que les élèves en pensaient. Je suis donc allé à leur rencontre. Mais, pour éviter toute interférence avec le Cours Maintenon, j'ai pris soin d'interroger des élèves appartenant à d'autres établissements, tant publics que privés.

TF : Tom, tu es en CE2, est-ce qu'il y a des choses qui ont changé pour toi en classe par rapport à l'année dernière ?

Tom : Oui, j'ai une nouvelle maîtresse, et elle est sévère.

TF : C'est tout ?

Tom : Ah oui, on n'a plus cours le mercredi matin. C'est génial, on peut dormir ! Maman m'a dit aussi que c'était dommage que je sois plus en CP parce que j'aurais appris à lire avec la méthode syllabique. Mais moi je veux pas retourner au CP !

Précisions : Le nouveau gouvernement est effectivement revenu sur la « réforme des rythmes » de ses prédécesseurs. Les écoles et collectivités ont désormais le choix de revenir à la semaine de quatre jours. Le ministre souhaite aussi faire « le ménage » dans les manuels scolaires et recommande l'apprentissage de la lecture selon les méthodes syllabiques dont les résultats sont scientifiquement meilleurs (en termes d'efficacité) que les méthodes dites « mixtes ».

TF : Éva et Enzo, vous êtes en 5ème je crois. Vous êtes bien dans votre collège ?

Éva : Oui, génial, mais les garçons sont toujours aussi bêtes.

Enzo : Sympa ! Je préfère pas parler des filles, par respect.

TF : Y a des choses qui ont changé pour vous depuis l'an dernier ?

Enzo : Y en a qui restent à l'aide aux devoirs le soir, mais c'est nul. C'est pour les bébés. Moi, je préfère rentrer chez moi. Et il paraît qu'on n'aura plus droit aux portables...

TF : Ah bon ! Pourquoi ? Les portables sont autorisés dans votre collège ?

Enzo : Non ils sont interdits, mais personne nous dit rien.

Éva : Ils ont aussi supprimé les EPI.

TF : C'était quoi les EPI ?

Éva : On faisait des projets sympas dans plusieurs matières. Mais les profs nous ont dit que le ministre les avait enlevés parce qu'on n'avait pas assez de temps pour les cours.

Enzo : Y a aussi un autre truc, hyper grave ! Ils ont remis le redoublement !

TF : Tu as peur de redoubler Enzo ?

Enzo : Non, moi je travaille bien.

Précisions : Pas étonnant qu'Éva et Enzo se trouvent bien dans leur établissement ; une enquête récente a révélé que 94% des élèves se sentaient bien dans leur collège. Bonne nouvelle ! S'agissant de l'aide aux devoirs le soir après les cours, le ministre a effectivement réactivé (en la ciblant) une mesure qui avait déjà été mise en place sous l'ère Sarkozy. Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) n'ont pas été supprimés, mais seulement allégés, le gouvernement ayant jugé qu'ils entraient en concurrence avec les disciplines et ne permettaient pas d'achever les programmes dans de bonnes conditions. Enfin, le redoublement est à nouveau autorisé, tout en restant réservé aux situations exceptionnelles, dans l'intérêt de l'élève, et en dialogue avec les familles. Donc Enzo peut être rassuré.

TF : Bonjour Léa, tu es en 3ème. On vous a parlé des changements pour le brevet ?

Léa : Euh ! On va bientôt faire un Brevet blanc, sinon les profs nous ont dit que l'examen serait plus dur que l'an dernier. Mais je sais pas trop...

Précisions : Pour le Brevet version 2018, le ministre a souhaité revaloriser les épreuves finales. Celles-ci passeront de 3 à 5 et compteront pour 400 points (au lieu de 300 points précédemment). L'épreuve orale continue de jouer un rôle important (100 points) en laissant à l'élève un plus large choix (histoire des arts, EPI, parcours avenir, parcours citoyen...). Les 400 points restants relèveront du contrôle continu, en liaison avec le LSU (Livret Scolaire Unique).

TF : Yanis, tu es en 2nde. Alors, c'est comment le lycée ?

Yanis : Dur ! Au premier trimestre, j'ai fait un méga plongeon.

TF : Tu es au courant qu'il y a un nouveau ministre ?

Yanis : C'est celui qui est chauve non ? Euh... Michel... Je sais plus comme il s'appelle... Mais il paraît qu'il va changer plein de choses qui vont pas...

TF : Ah oui, tu as entendu ça ? Et qu'est-ce qui va changer d'après toi ?

Yanis : Je suis pas sûr, mais je crois qu'on passera que quatre épreuves au bac et qu'il n'y aura plus de rattrapage. J'ai aussi entendu qu'il allait enlever les séries S, ES et L.

TF : Ok, et tu en penses quoi Yanis ?

Yanis : Moi, je pense que le bac il faut pas le donner, sinon il sert à rien.

Précisions : S'agissant du lycée et du bac, on en est encore aux annonces. Rien d'officiel. Mais le ministre ne s'en est pas caché, il pourrait faire sauter les séries actuelles. Concrètement, celles-ci seraient supprimées au profit de matières dominantes que les élèves choisiraient. Pour ce qui est du bac, on s'achemine en effet vers quatre épreuves, et le reste en contrôle continu. Quant aux épreuves du deuxième groupe, dites « de rattrapage », celles-ci pourraient effectivement disparaître, toujours dans le but de rehausser le niveau de l'examen.

TF : Inès et Kevin, vous êtes en terminale. Les réformes du ministre, ça vous intéresse ?

Inès : Il fait bouger les choses Blanquer ! Cette année, on a deux profs principaux pour nous aider à préparer notre orientation.

Kevin : Ouais, mais ça je sais pas si c'est une bonne idée.

TF : Pourquoi ?

Kevin : Parce qu'on sait plus qui est notre prof principal ? Et à qui on doit s'adresser...

TF : Le bac, ça vous fait peur ?

Inès : Non le bac on va l'avoir, mais on sait pas si on aura nos vœux dans le supérieur...

Kevin : Avant, y avait APB, mais ça a buggé l'an dernier. Y a plein d'élèves qui ont pas eu de places. Nous, on va s'inscrire sur « Parcoursup ». C'est le nouvel algorithme, mais je suis sûr que ça va planter aussi...

Inès : Non mais le pire, c'est qu'on tirait les étudiants au sort. Ça c'était vraiment nul. À quoi ça sert de bosser si c'est une loterie ? Y a même des élèves avec mention qui n'ont rien eu.

Kevin : T'inquiète, le ministre a interdit les tirages au sort.

Précisions : « Parcoursup » a bien remplacé le système APB. La grande nouveauté, c'est que les élèves auront droit à 10 vœux au maximum, mais sans les classer. C'est un vrai changement de culture. Concrètement, cela signifie que les instituts supérieurs vont « recruter » leurs étudiants. Il y aura donc des attendus. Des remises à niveau seront aussi à prévoir... Le tirage au sort est effectivement supprimé. Espérant que la nouvelle « machine » fonctionne.

Merci à Tom, Éva, Enzo, Léa, Yanis, Inès et Kevin qui nous ont permis une petite révision des réformes en cours.

Thierry Fournier

Retrouvez toutes les lettres du Chef d'Établissement sur notre site web www.coursmaintenon.fr
en cliquant sur l'onglet «**Nos Publications**»